



Le livre, le papier et la communication
filpac cgt



Marseille, le 29 septembre 2020

Monsieur Jean-Christophe SERFATI
Président directeur général de La Provence
248, avenue Roger Salengro
13015 Marseille

Monsieur le Directeur,

En dépit des multiples efforts des syndiqués Filpac-Cgt et de leurs représentants pour instaurer des rapports honnêtes et courtois dans votre entreprise, il s'avère que vous vous acharnez à entretenir un climat brutal et délétère au sein même des lieux de travail, principalement contre ceux qui portent fièrement leur étiquette CGT.

En effet, bon nombre d'entre eux se plaignent de comportements discriminants et font état de situations tout simplement inacceptables, que nous ne pouvons tolérer plus longtemps. Entraves dans leurs activités, pressions psychologiques, flicage, retard à l'avancement, absence de prime, quotas d'heures de délégation amputés... Toutes ces actions hostiles constituent clairement du harcèlement syndical.

La CGT ne demande aucune faveur mais tout simplement, comme l'exige la loi, l'égalité de traitement entre tous les salariés et toutes les organisations syndicales présentes sur le site du journal *La Provence*.

Les représentants nationaux de la Filpac ont d'ailleurs pu constater votre hostilité à l'égard de notre organisation syndicale lorsque vous avez pris la décision de fermer les grilles de l'entreprise « au nez » du Filpac Tour, le 17 septembre dernier, sous prétexte de règles sanitaires Covid. À ce propos, sachez que tous les autres titres de la PQR ont laissé la CGT accéder librement à leurs locaux et/ou à leurs parkings. Il s'agissait de lui permettre d'informer les salariés sur les négociations en cours à propos de la nouvelle convention collective et le futur plan filière, tout en respectant fidèlement les gestes barrières.

Sans relever cette cacade infantile qui cherchait sans doute à humilier les représentants de la CGT, notre organisation syndicale tient à vous rappeler que le groupe La Provence est, pour le moment, listé comme potentiel bénéficiaire de ce plan de filière. Elle vous rappelle également que le poids de la CGT dans la branche, place ces mêmes représentants à qui vous avez refusé l'entrée de votre site, comme acteurs incontournables de sa réalisation.

Monsieur le Directeur, notre organisation syndicale vous enjoint de revenir à de meilleurs sentiments vis-à-vis des adhérents de la CGT et de rétablir des rapports constructifs et équitables dans votre entreprise, faute de quoi, elle se verra dans l'obligation d'agir, par tous moyens, pour le bien de ses adhérents et pour le respect des lois.

Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, nos salutations syndicales.

Olivier MATEU
Secrétaire général de l'UD 13

Patrick BAURET
Secrétaire général de la Filpac

Michaël PINCI
Secrétaire général du
Livre de Vitrolles